

10 février 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



A
D
M
I
N
I
S
T
R
A
T
I
F
S

2015 UNE NOUVELLE ARCHITECTURE DES CAP EN ILE-DE-FRANCE POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

La création du SGAP unique entraîne une réforme de l'architecture des CAP en Ile-de-France pour le scrutin du 4 décembre prochain.

Une réunion a été organisée par la DRH le 6 février 2014 pour recueillir l'avis des organisations syndicales.

Depuis l'annonce de la fusion des SGAP de Versailles et de Paris en mai 2013, le SNAPATSI s'est fermement opposé à la suppression des CAP locales du SGAP de Paris et à leurs intégrations dans les CAP PRIF. Notre opposition a été portée à différents niveaux, lors d'audiences locales et nationales.

Le SNAPATSI demande que la nouvelle architecture des CAP permette une plus grande fluidité en terme de mutations pour les Adjoints Administratifs dans toute l'Ile-de-France quels que soient leur périmètre et leur affectation (PP, PRIF, Services Centraux, Police, Gendarmerie, Juridictions Administratives, Préfectures ...).

Le SNAPATSI demande également que l'égalité de traitement en matière d'avancement soit toujours garantie pour tous les agents (Secrétaires Administratifs et Adjoints Administratifs).

Bureau National
01.55.34.33.20

**CONTRAIREMENT À LA MAJORITÉ DES AUTRES ORGANISATIONS
SYNDICALES QUI ŒUVRENT POUR LEUR INTÉRÊT ...**

**LE SNAPATSI DÉFEND VOS DROITS ET CONSTRUIT
VOTRE AVENIR**